

CP LIEGE

PV N° 2/1516 DU 02/09/15

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun ; MM. Schins, Hasse, Vinci, Rowier, Ghiezen et Riga

Absents et excusés : MM. Fraiture, Beck et Weber

Invités : M. Dardinne (parlementaire) Mme Henrard et M. Denotte de la CTJ.

- Nécrologie :

Nous déplorons le décès de M. Jean Vincent, coach très connu de notre province. Le C.P. présente à sa famille et aux membres de son club ses sincères condoléances.

- Courrier :

1. Du CSJ Chênée et de Liège Basket : demande de renseignements concernant le cas d'un coach qui joue aussi dans une autre équipe de la même série P3MMB. En vertu du PC 33, cela est assimilé à un coaching irrégulier.
2. De M. Hancotte procureur AWBB, PV n°2 du 23/08/15.
3. Courrier adressé au secrétariat général afin de réclamer les cartes d'arbitre.
4. De la JS Stambruges (1208), plainte envers un arbitre de notre province qui aurait tenu des propos « regrettables » à l'issue d'un match de coupe AWBB qui se déroulait dans la province de Liège. Le C.P. a transmis la plainte au département arbitrage AWBB pour suite utile, l'arbitre mis en cause étant sous la responsabilité de ce département.
5. De la secrétaire du BC Tilff, questions concernant les licences techniques de coach. Réponses ont été apportées.

6. Courriel de JP Delchef décrivant les décisions prises par le CDA suite à la problématique de l'adaptation des chronomètres à la nouvelle règle des 24/14 secondes.

En ce qui concerne les rencontres provinciales le CDA a pris la décision suivante :

Opus citatum : « L'application des nouvelles règles 24/14 sec et l'utilisation d'un appareillage électronique adapté est obligatoire pour les rencontres officielles (championnat) à partir du début du second tour de la saison 2015-2016. Si l'appareillage des 24/14 secondes n'est actuellement pas adapté tant le club visité que visiteur peut solliciter la remise de la rencontre, celle-ci devant toutefois être disputée avant la fin du 1^{er} tour. Si les rencontres reportées ne sont pas disputées avant la fin du 1^{er} tour, elles seront perdues par forfait au bénéfice du club visiteur. »

Le C.P., alerté par quelques clubs (RBC Verviers Pepinster entre autres), tient à préciser que l'article PC 61 **n'oblige en rien les clubs du niveau provincial** à disposer d'un chronomètre de 24 secondes électronique. **Un chronomètre manuel ET un drapeau blanc** peuvent, comme par le passé, être utilisés pour pallier à l'absence de chronomètre électronique. De plus, le C.P. tient à faire remarquer que les clubs, jouant sur un terrain extérieur notamment, ne peuvent, bien évidemment pas, s'équiper de chronomètre électronique.

Dès lors, en appliquant stricto sensu l'article PC61, il n'y aucune raison valable pour remettre un match du niveau provincial ; un chronomètre manuel pouvant être **utilisé dans tous les cas.**

7. Du secrétariat de Liège Basket, dénonce l'attitude d'un joueur du BC Ninane lors d'une rencontre amicale « cadets » du week-end passé.

8. Du C.P. Brabant Wallon BXL, invitation à la journée d'ouverture de la saison en P1MM au BC école européenne.

9. Du président de la RIL, programme des rencontres de la nouvelle saison.

10. Du secrétaire de LAAJ, concerne match de coupe provinciale 760048. (voir plus bas)

• **Communications clubs :**

1. M. Weber a envoyé à tous les clubs la liste provisoire du PC1.
2. M. Fraiture a rappelé à tous les secrétaires de club les consignes pour communiquer les résultats. Soyez plusieurs dans chaque club à être alertés par ce problème afin d'éviter des amendes superflues.

3. **Forfaits généraux :**

P2MM (Liège Basket)

U7 (Union Bellaire)

4. **Inscription de nouvelles équipes :**

U12 (Comblain)

U10 (Herve Battice)

U12 (La Villersoise)

5. **Addendum au calendrier administratif:**

Nouveau numéro de GSM du secrétaire du MOSA : 0492/979764

CS Outremeuse jouera dorénavant en Noir et Orange.

Nouvelle adresse de la salle de La Villersoise : Hall Omnisports 5,
rue du Centre 4530 Villers-le-Bouillet

6. Homologation des salles :

La salle de la RJS Grivegnée a été homologuée par le C.P. .

Le salle de l'Elan Fexhe (Salle Saint-Joseph à Remicourt) a été homologuée pour les rencontres du niveau provincial uniquement.

7. Coupes provinciales :

Suite au contrôle des feuilles, le C.P. a appliqué un double forfait pour le match 760008. Après enquête rapide, il appert qu'il s'agissait d'une erreur administrative des arbitres. Le C.P. a, dès lors, modifié sa décision en sanctionnant uniquement le club visiteur (Franchimont) par un forfait.

Dans la même journée, le club de LAAJ a vu son match (760048) annulé puis très rapidement reprogrammé. Le secrétaire a fait part de son mécontentement et refusait de jouer car, entre-temps, la plupart des joueurs auraient pris d'autres dispositions. Le C.P. a maintenu la programmation initiale du match les arguments du club LAAJ n'étant pas pertinents. Le jour du match, les arbitres et l'équipe visiteuse ont constaté que les portes de l'athénée de Jupille étaient closes. La rencontre n'a donc pu se dérouler par la seule faute de l'équipe visitée. Suivant le PC 76 pt 3, le C.P. décide d'appliquer le score de forfait pour le club visité. 760048 : 0 - 20

Match 760035 : Comblain - Tilff 20 - 0 (certificat médical non présenté)

Match 760031 : Hamoir - Saint-Louis 0 - 20 (certificats médicaux non présentés)

8. Avis pour les clubs liégeois engagés en coupe AWBB :

Le programme des 1/16 de finales de la coupe messieurs publié sur le site de l'AWBB semble présenter quelques anomalies. Après vérification, la version publiée sur le site du CP Liège était la bonne ; le site de l'AWBB a été adapté en conséquence.

9. Formation 3et3 et 4C4 à Jambes.

65 personnes de notre province issues de 29 clubs se sont déplacées.

(493 - 961 - 428 - 565 - 914 - 1245 - 550 - 1034 - 2309 - 1200 - 1298 - 1466 - 2558 - 691 - 2458 - 2499 - 2511 - 68 - 1595 - 169 - 1605 - 709 - 44 - 1367 - 2504 - 91 - 524 - 1338 et 425)

Ces personnes recevront un diplôme pour coacher les U6, U7, U8, U9 et U10. Ce diplôme sera valable un an. Ceux qui n'ont pu y venir pourront participer à la même formation le mercredi 11 novembre prochain.

- Communication arbitres et CFA.

1. Le PV de la CFA du 24 août est approuvé à l'unanimité par les membres du C.P. . Les PV de la CFA sont consultables dans la rubrique arbitrage du site provincial.

2. Neuf nouveaux arbitres (niveau2) rejoignent le corps arbitral :
Louis Quentin, Troquet
Romane, Chakouath Mostapha, Manfrin Alix, Cawez Arnaud, Krzemien, Deville Arnaud, Herbillon Justine, BrabanderGuillaume. Le C.P. leur souhaite beaucoup de plaisirs dans leur carrière d'arbitre.
 3. Adaptations des classements : P4MM : Grifnaie Cédric, Roméo Salvatore, Crosset Pierre
et Magien Mireille. J3 : Sools Raphaël, Leyens Gautier, César Stéphane, Larach Aniss, Mahamed Heder, ScholtzeMathias, Dauphin Brandon, Leduc Baptiste, Pouwels Grégory.
 4. France Martial a sollicité un congé d'un an.
 5. Sébastien Simon a sollicité un congé d'un an.
 6. Rihoux Adrien (BC Libramont) rejoint les effectifs de la province de Liège.
 7. Les repêchages pour les tests physiques des arbitres se dérouleront le mercredi 23 septembre à Sprimont. Les intéressés ont été convoqués.
- **Nouvelles de la CTJ.**

Mme Henrard et M. Denotte, sur invitation du C.P., entrent en séance.

1. Le C.P. approuve la nomination de M. François Bens comme entraîneur dans la section garçons. Candidature proposée par M. Jacquemin Headcoach.
2. M. Pascal Horion a démissionné de son poste d'entraîneur de la CTJ.

3. Les différents stages organisés par la CTJ se sont bien passés.

4. Seulement 16 filles (nées en 2003) se sont présentées à la draft de ce 31 août à Angleur.

5. Une draft pour les garçons nés en 2003 est prévue en janvier et une autre à la Toussaint pour les filles 2004.

6. JRJ : 24/01 à Quaregnon et le 06/03 à Jumet.

7. Le budget de la CTJ est à transmettre le plus rapidement possible à M. Schins, trésorier du C.P. .

- **Divers** :

Prochaine réunion plénière : le 16 septembre 2015

Mme Joliet participera à la prochaine réunion des parlementaires.

(s)

B. Riga

Secrétaire C.P.

Liège

M-T Joliet

Présidente C.P. Liège